



Avis de Soutenance

Peng ZHENG

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les enjeux et évolutions du droit d'auteur chinois face au contexte numérique dans une perspective comparatiste (États-Unis et Union européenne)

dirigés par Madame Céline CASTETS-RENARD

Soutenance prévue le **mardi 11 juillet 2017** à 10:00

Lieu : 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9
Salle des thèses

Composition du jury proposé

Mme Céline CASTETS-RENARD	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. EDOUARD TREPPOZ	l'Université Jean Moulin Lyon 3	Examineur
M. Arnaud RAYNOUARD	Université Paris-Dauphine	Rapporteur
Mme Agnès ROBIN	Université de Montpellier	Rapporteur
Mme Cécile LE GALLOU	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur

Mots-clés : L'environnement numérique, Droit d'auteur chinois, La Convention de Berne, Traité de l'OMPI, Le droit de communication au public, Copie privée

Résumé :

En Chine, la protection du droit d'auteur dans l'environnement numérique est un problème au niveau international et national. Pourquoi le droit d'auteur ne peut-il pas être protégé correctement? Quels sont les droits et les outils mis à la disposition des auteurs ? Sous la pression de la rétorsion commerciale des États-Unis, la Chine a ratifié la Convention de Berne en 1992. Le premier droit d'auteur en Chine et les deux révisions avaient principalement pour but de se conformer à la Convention de Berne. Autrement dit, le droit d'auteur chinois est artificiel. Il ne représente pas la réconciliation de conflits d'intérêts différents. Les actions de la mise en œuvre du droit d'auteur en environnement numérique ont été entreprises par les autorités chinoises. Elles pourraient être très efficaces. Des sites Internet illégaux sont contrôlés et le contenu qui atteint au droit d'auteur est supprimé. Néanmoins, les actions pourraient être excessives. L'environnement numérique a non seulement augmenté la capacité individuelle de la reproduction et la transmission des œuvres, mais a aussi changé la façon dont les œuvres peuvent être créées. Comment protéger les droits d'auteur existants, d'un côté, et stimuler la créativité individuelle des internautes, d'un autre côté ?